

Rodez, le 17 février 2026

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL 82014 MONTAUBAN CEDEX 14
109011

**Notification d'Appel Fractionné
de l'année 2026**

FOURNIE AMANDINE

Références : 2970547323096 NN2G 46 130

MADAME FOURNIE AMANDINE
182 RUE DE SAINT BENOIT
46700 GREZELS

Date d'exigibilité : 02/03/2026

Date limite de paiement : 31/03/2026

Madame,

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des cotisations et contributions sociales à payer pour le 1^{er} appel fractionné de l'année 2026.

Comment est calculé le montant de cet appel fractionné ?

Cet appel représente 35,00 % des cotisations et contributions sociales émises au titre de l'année 2025. Pour ce qui concerne le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE), le montant représente l'intégralité de la contribution.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES	232,05 Eur
ASS. CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF.	196,13 Eur
RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE	306,25 Eur
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE VIVEA	28,70 Eur
Contribution(s) FMSE 2026	20,00 Eur
C.S.G NON DEDUCTIBLE	60,55 Eur
C.S.G DEDUCTIBLE	171,50 Eur
C.R.D.S	12,60 Eur
MONTANT DE VOTRE APPEL FRACTIONNE	1 027,78 Eur

Comment procéder au paiement ?

La somme de **1 027,78 Euros** est à payer au plus tard le 31/03/2026.

Nous vous invitons à procéder au paiement de cette somme par :

- ü Prélèvement
- ü Télé-règlement
- ü Virement bancaire

MSA MPN
180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

Tél : 05 63 48 40 00
mpn.msa.fr

RODEZ (siège social)
CAHORS
ALBI, MONTAUBAN



TALON D'IDENTIFICATION A JOINDRE A VOTRE PAIEMENT

* prière de ne pas agraffer



Midi-Pyrénées Nord

FOURNIE AMANDINE

2970547323096 (NN2G)

CN-26



Facture n° 01286123715897

Montant :

1027,78

euro(s), à payer pour le 31/03/2026